

# Bocage → Vivre son pays

## CHAPPES

La municipalité a présenté ses vœux



**CÉRÉMONIE.** Le maire Élisabeth Blanchet (à gauche) était accompagnée de ses conseillers municipaux.

Près d'une centaine de personnes se sont retrouvées, tout récemment, dans la salle des fêtes, pour la présentation des vœux du maire et de la municipalité. Accompagnée par la plupart des conseillers municipaux, le premier magistrat de la commune, Élisabeth Blanchet a d'abord souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants.

Puis, elle a présenté les intervenants périscolaires et le projet théâtre et musique mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Le chantier d'insertion de l'Association de déve-

loppement économique du bassin d'emploi de Montmarault (ADEM) n'était pas oublié, de même que les artisans qui ont œuvré dans la commune.

Respectant scrupuleusement la réserve quant aux élections municipales proches, elle a précisé qu'elle ne souhaitait pas « être un maire auto-désigné et autoproclamé, laissant choix et décision aux membres de la liste et aux votants ».

La cérémonie s'est terminée comme l'an passé par un diaporama illustré et le partage des galettes des rois. ■

## VERNUSSE

Des vœux et des remerciements



**CÉRÉMONIE.** Chantal Tourret entourée de conseillers municipaux, a présenté ses vœux aux Vernussois.

Lors des vœux de la municipalité qui se sont déroulés à la salle polyvalente, le maire, Chantal Tourret, est revenu sur l'année 2013 qui, précisait-elle, « s'est déroulée en douceur pour la municipalité ».

« Nous n'avions pas de projets exceptionnels, si ce n'est les travaux obligatoires, tant au niveau de la voirie que de l'entretien des bâtiments communaux ».

« L'embellissement de Vernusse reste le sujet permanent pour nous et les bénévoles, soucieux d'améliorer l'accueil et le bien vivre ensemble ».

Elle s'est ensuite adressée aux nouveaux arrivants dans la commune qui, pour le plus grand nombre, s'investissent dans la vie communale.

La population reste sta-

ble, au dernier recensement de 2010, il y avait 174 habitants contre 176 en 2005.

La cérémonie des vœux a aussi été l'occasion, comme chaque année, de remercier les employés communaux, ainsi que les bénévoles qui, pendant six ans, ont donné de leur temps et de l'énergie pour subvenir à certains travaux sans que cela ne coûte rien à la communauté.

Un grand merci a aussi été adressé aux associations qui participent à la sauvegarde du petit patrimoine et organisent des manifestations diverses.

Avant de terminer, Chantal Tourret a confirmé qu'elle se représentait aux élections municipales et que sa liste était prête.

Le verre de l'amitié et une collation ont clos la cérémonie. ■

**LIVRE** ■ Quatre communes au cœur d'une monographie de 1894

## L'Histoire locale enfin rééditée

La monographie écrite par A.-C. Maillat en 1894 sur Doyet, Montvicq, Bézenet et Villefranche d'Allier, vient d'être rééditée en tirage limité à 300 exemplaires.

Sarah Patier Kangni  
montlucon@centrefrance.com

Depuis Noël, l'ouvrage *Géographie, histoire de Doyet, Montvicq, Bézenet, Villefranche* est à nouveau disponible. Cela n'avait pas été le cas depuis 1894.

Les éditions Le Livre d'histoire Lorisse le réédite à 300 exemplaires numérotés dans la collection *Monographies des villes et villages de France*.

« Notre but est d'exhumer le patrimoine historique local »

La directrice littéraire de la maison d'édition, Annick Morel, revient sur l'histoire de la réédition.

■ **Comment se décide la réédition d'une monographie ?**

Le livre doit trouver son lecteur. Notre but est d'exhumer le patrimoine historique local. C'est d'a-



**SÉRIE.** La collection compte 3.280 titres sur le patrimoine historique local dont 41 rien que sur l'Allier. ILLUSTRATION C. CORMERY D'APRÈS FREUSLON

bord un travail d'investigation qui peut être long. Nous faisons des recherches dans tous les coins de France sur les livres anciens. Nous interrogeons les spécialistes dans les sociétés savantes. Une fois le livre trouvé, nous recherchons les ayants droit. Ensuite il faut trouver dans les communes concernées par le livre, des diffuseurs.

■ **Qui est A.-C. Maillat, l'auteur de l'ouvrage ?** Nous ne le savons pas.

Cela arrive que le rédacteur ne soit pas connu et référencé en tant qu'auteur. Le XIX<sup>e</sup> siècle est riche en monographies, souvent écrites par des instituteurs, des religieux.

■ **Pourquoi 300 exemplaires ?** C'est un chiffre qui a arrêté au début de la collection créée par Michel Georges Micberth. Il faut rester raisonnable. Nous refusons de passer les invendus au pilon. Un livre, cela ne se jette pas.

■ **Vous précisez en quatrième de couverture que le prix de 54,60 € est justifié, pourquoi ?** Un tirage limité coûte cher. C'est un joli papier, un livre numéroté de 400 pages. Notre méthode est artisanale et il faut rémunérer le travail autour de la réédition. ■

➔ **Où le trouver ?** à Doyet, au Tabac presse ; à Bézenet et Montvicq, au Vival ; à Villefranche d'Allier, à la Maison de la presse. Liste exhaustive sur le site des éditions histoire-locale.fr rubrique « où trouver nos ouvrages » ou au 03.23.20.32.19.

## COSNE-D'ALLIER

### Des ballons lâchés par les P'tits Cosnois



**ANIMATION.** Les enfants ont remis les ballons à leur destin.

L'association des P'tits Cosnois a fêté les rois entourée des enfants de l'école maternelle et primaire. Ils se sont tous régalés en partageant une part de galette et un chocolat chaud offert par l'association. Ce qui a permis de désigner pas moins de trente rois et reines.

La part de galette englutie et le chocolat bu,

les enfants ont ensuite pu participer à un lâcher de ballons. Cent quarante ballons ont été ainsi lâchés dans les airs par les enfants des deux écoles, emportant avec eux nom et prénom de chaque élève. Ce qui devrait réserver quelques surprises pour les cartons retrouvés et envoyés par la Poste.

L'association, ayant pour but d'aider financièrement un ou des projets d'école, organise deux ou trois manifestations dans l'année scolaire, la plus importan-

te d'entre elles étant la kermesse. L'association organisera également un loto dimanche 19 janvier, à partir de 14 heures, à la salle polyvalente. ■

**PERMANENCE DE L'ASSURANCE RETRAITE.** Un conseiller de l'assurance retraite Auvergne sera à la disposition des assurés, à la mairie, vendredi 17 janvier, de 14 heures à 16 heures, pour informer, orienter, aider à préparer ou à constituer leur dossier et ce gratuitement. ■